

Séjours vacances

4-5 ans • 6-11 ans • 12-14 ans • 15-17 ans • familles

été 2023



© D.R.

PRÉINSCRIPTIONS AUX SÉJOURS ÉTÉ 2023

DU 3 AU 17 AVRIL 2023



FORMULAIRES DE PRÉINSCRIPTION SUR [VITRY94.FR/VACANCES](https://vitry94.fr/vacances)

au secteur Séjours et Initiatives des Écoles
à l'Hôtel de Ville et à la Maison de la Jeunesse



 vitry-sur-seine



Informations aux parents

Suite à l'évolution de la situation sanitaire, la municipalité souhaite maintenir les séjours de vacances à destination des enfants de 4 à 17 ans et les familles.

Le séjour se fera dans le respect du protocole sanitaire en vigueur incluant :

- ▣ L'application des gestes barrières et des mesures de distanciation sociale.
- ▣ Le nettoyage approfondi des locaux.
- ▣ Le respect des mesures en vigueur, pour le transport et la restauration.
- ▣ Une personne chargée du suivi sanitaire désignée référente covid 19.
- ▣ La mise à disposition de gel hydroalcoolique.
- ▣ Des activités et des effectifs adaptés.
- ▣ La prise de température avant le départ. En cas de symptômes ou de fièvre (dès 38°C), la personne ne doit pas prendre le départ.
- ▣ En cas de suspicion ou de cas avéré de covid 19 avant le départ, la collectivité devra en être informée et le départ se fera sur présentation d'un certificat médical autorisant le séjour.
- ▣ En cas de suspicion ou de cas avéré de covid 19 d'un enfant en séjour, les parents seront avertis et devront venir le chercher. Son départ sera organisé de façon à éviter toute proximité avec les autres mineurs. L'enfant ne pourra alors être accepté sans certificat médical assurant qu'il est en mesure de poursuivre le séjour.
- ▣ En cas de suspicion ou de cas avéré de covid 19 d'un membre du personnel (animateur, agent d'entretien,...) pendant le séjour, ce dernier sera placé en isolement immédiat en attente d'un avis médical. Le retour sur place ne pourra se faire que sur présentation d'un certificat médical.
- ▣ En cas de suspicion ou de cas avéré de covid 19 après le séjour, le secteur Séjours et Initiatives des Écoles ou la Maison de la Jeunesse devra en être informé dans les plus brefs délais, afin de prendre les mesures nécessaires.

Plus d'informations auprès du secteur Séjours et Initiatives des Écoles au **01 46 82 81 49** ou **01 46 82 80 24** ou par mail vacances@mairie-vitry94.fr ou de la Maison de la jeunesse par téléphone au **01 55 53 21 40**, par mail : maison.jeunesse@mairie-vitry94.fr.

Tannerre

“La vie de château” (4/5 ans)

“Les cavaliers en herbe” (6/8 ans)

Le centre est une propriété de la ville de Vitry-sur-Seine, proche d'Auxerre et du Château de Saint-Fargeau. Ce séjour offre aux enfants la possibilité d'un premier départ pour découvrir le moyen âge à proximité de la région parisienne.



4-5 ans
6-8 ans



HÉBERGEMENT

- ▣ Trois maisons de couleurs différentes pour faciliter l'orientation
- ▣ Chambres de 6 lits
- ▣ Grandes salles de bains avec jeux d'eau
- ▣ Salles d'activités

TRANSPORT

- ▣ Car

ACTIVITÉS 4/5 ANS

- ▣ Activités manuelles : fabrication de boucliers, couronnes et épées
- ▣ Tournois sportifs, jeux traditionnels
- ▣ Apprentissage de l'enluminure
- ▣ Visite de contrées voisines : le château de Guédelon
- ▣ Construction de cabanes

- ▣ Création d'herbier, Land Art
- ▣ Observation des animaux
- ▣ Activités possibles : initiation au camping, jeux de société, activités sportives, loisirs créatifs

ACTIVITÉS 6/8 ANS

- ▣ Initiation à l'équitation : jeux équestre, voltige, pony-games, soin de l'animal, une balade à poney en pleine nature
- ▣ Activités possibles : activités sportives, grands jeux, loisirs créatifs, veillées
- ▣ Découverte de la nature et de la forêt, herbier, Land Art, construction de cabanes

POUR LES 4/5 ANS

Du 10 au 16 juillet
7 jours (10 places)
Du 31 juillet au 6 août
7 jours (6 places)

POUR LES 6/8 ANS

Du 10 au 16 juillet
7 jours (10 places)
Du 31 juillet au 6 août
7 jours (12 places)

Tarif 3

(voir tableau dans
« Démarches
administratives »)

Adresse : Centre de vacances VVL de la Ville de Vitry-sur-Seine · 89350 TANNERRE-EN-PUISAYE · 03 86 45 44 60

Secteur Séjours et Initiatives des Écoles,
01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24
vacances@mairie-vitry94.fr
Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

La Peyre

“En route pour les JO !” (4/5 ans)
“Jeux Olympiques” (6-11 ans)



Le centre, propriété de la ville de Vitry-sur-Seine, est parfaitement adapté à la pratique de nombreuses activités de plein air. Et cette année, les Jeux Olympiques ont lieu à La Peyre !

4-5 ans
6-11 ans



HÉBERGEMENT

- ▣ 4 pavillons rénovés
- ▣ Chambres de 12 lits, sanitaires attenants
- ▣ Salle de restauration et tables extérieures
- ▣ Piscine

TRANSPORTS

- ▣ Car

ACTIVITÉS

- ▣ Olympiades
- ▣ Piscine extérieure (sous réserve des conditions météorologiques)
- ▣ Poney
- ▣ Jeux de cohésion
- ▣ Jeux sportifs - tournoi de tennis de table - danse
- ▣ Activités manuelles : création d'anneaux olympiques, etc.
- ▣ Jardin potager
- ▣ Pour les 6/11 ans : initiation au camping

POUR LES 4/5 ANS

Du 17 au 23 juillet
7 jours
(10 places)

POUR LES 6/11 ANS

Du 17 au 23 juillet
7 jours (15 places)

Tarif 3

(voir tableau dans « Démarches administratives »)

Adresse : Centre de vacances VVL de la ville de Vitry-sur-Seine, 4, La Peyre, 16310, SAUVAGNAC · 05 45 23 24 60 · lapeyre.vvl.org

Secteur Séjours et Initiatives des Écoles,
01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24
vacances@mairie-vitry94.fr
Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

Méaudre

“Les explorateurs de la montagne” (juillet)
“Star’ac” (août)

Situé au cœur du parc du Vercors, ce centre, propriété de la ville de Vitry-sur-Seine, fera découvrir la montagne aux enfants à travers des activités comme l’escalade en juillet et artistiques en août.



6 - 11 ans



HÉBERGEMENT

- ▣ Chalet entièrement rénové
- ▣ Chambres de 3 à 6 lits avec douche et lavabo
- ▣ Sanitaires à proximité
- ▣ Salles de restauration avec vue sur la montagne
- ▣ Salle d'activités

TRANSPORTS

- ▣ Car ou train

ACTIVITÉS DE JUILLET

- ▣ Découverte de la science
- ▣ 4 ateliers sur les 4 éléments : l'eau, la terre, le feu et l'air
- ▣ Fabrication d'une fusée à pression, de papier ensemencé, d'une « tête à gazon », d'un spectroscopie (pour observer les arcs en ciel)

ACTIVITÉS D'AOÛT

- ▣ Cours de chant, de danse et de théâtre par des encadrants spécialisés

ACTIVITÉS POUR TOUS (JUILLET ET AOÛT)

- ▣ Découverte de l'environnement : randonnée, familiarisation avec la faune et la flore
- ▣ Escalade
- ▣ Ateliers de cuisine (spécialités locales)
- ▣ Découverte de l'artisanat local
- ▣ Piscine

Du 17 au 28 juillet

14 jours
(12 places)

Du 2 au 15 août

12 jours
(12 places)

Tarif 3

(voir tableau dans « Démarches administratives »)

Adresse : Centre de vacances VVL de Vitry s/Seine, 478 Rte de Pertuzon, Les Marais, 38112, AUTRANS-MÉAUDRE-EN-VERCORS · 04.76.95.20.28 · meaudre.vvl.org

Secteur Séjours et Initiatives des Écoles,
01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24
vacances@mairie-vitry94.fr
Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

Trinité-sur-Mer "Les petits moussaillons" (6-11ans) "Cocktail nautique" (12-14 ans)

La Trinité-sur-Mer est un petit port de pêche traditionnel face à la presqu'île de Quiberon. Le centre est un ancien manoir rénové en 2008 au milieu d'une propriété de 8 hectares. C'est un point de départ idéal pour découvrir la Bretagne et la vie en bord de mer.



6 - 11 ans
12-14 ans



HÉBERGEMENT

- ▣ Chambres de 4 à 7 lits avec lavabos
- ▣ Sanitaires à proximité
- ▣ Salles d'activités et de restauration au rez-de-chaussée

TRANSPORT

- ▣ Car ou train

ACTIVITÉS 6/11 ANS

- ▣ Initiation à la voile
- ▣ Pêche à pied
- ▣ Forêt de Brocéliande (parcours féérique)
- ▣ Jeux en forêt
- ▣ Visite du musée de Saint Dégan
- ▣ Baignade surveillée
- ▣ Grands jeux sur la plage de Kervillen

ACTIVITÉS 12/14 ANS

(possibles selon choix du groupe)

- ▣ Activités nautiques : paddle, kayak, voile
- ▣ Plage, baignade
- ▣ Visite de lieux culturels
- ▣ Sorties en vélo

IMPORTANT : Les 12/14 ans seront acteurs de leur séjour et organiseront leurs vacances en groupe avec l'aide des animateurs.

A noter : les activités nautiques sont sous réserve des conditions météorologiques.

OBLIGATOIRE

Pass nautique obligatoire afin de confirmer l'inscription au séjour.

POUR LES 6/11 ANS

- Du 9 au 18 juillet**
10 jours (20 places)
- Du 19 au 28 juillet**
10 jours (15 places)
- Du 9 au 18 août**
10 jours (12 places)

Tarif 3

(voir tableau dans « Démarches administratives »)

POUR LES 12/14 ANS

- Du 9 au 18 août**
10 jours (12 places)

Tarif 2

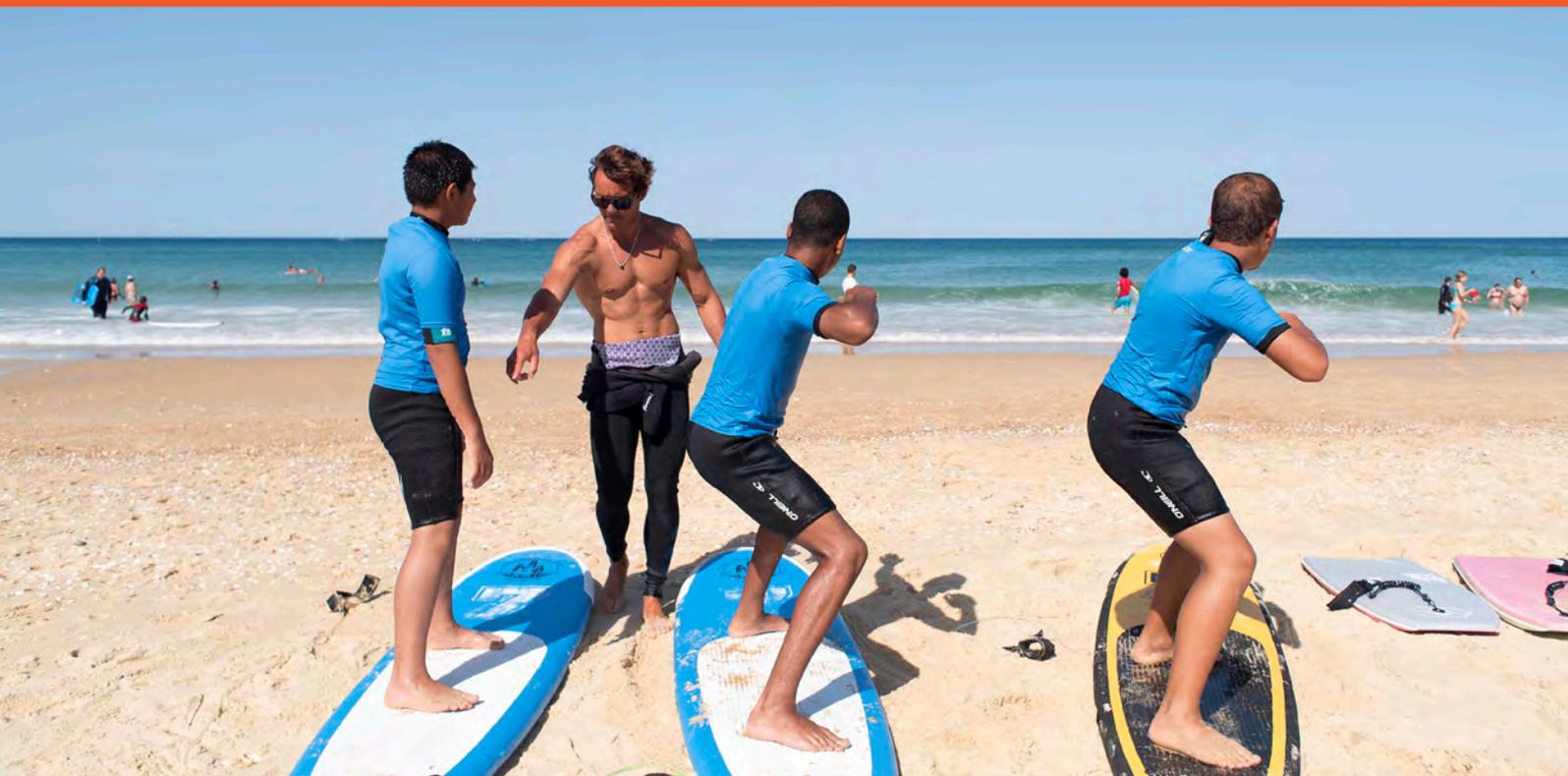
(voir tableau dans « Démarches administratives »)

Adresse : Centre de vacances VVL de la ville de Bagneux · Domaine de Ker Douras · 27, rue de Carnac · 56470 La Trinité-sur-Mer · 02 97 55 79 52

Secteur Séjours et Initiatives des Écoles,
01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24
vacances@mairie-vitry94.fr
Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

Biscarosse

Dans la forêt, au cœur des Landes, à deux pas du lac de Parentis et proche de Biscarosse Plage, les enfants pourront profiter d'un séjour en camping axé sur la pratique des sports aquatiques.



HÉBERGEMENT

- ▣ Camping au coeur des Landes
- ▣ Hébergement sous tentes

TRANSPORTS

- ▣ Train + minibus

ACTIVITÉS

- ▣ Surf, body-board : plusieurs séances de chaque, encadrées par des moniteurs brevet d'état
- ▣ Equitation
- ▣ Aquaparc
- ▣ Visite d'Angoulême et de Bordeaux

EXCURSIONS POSSIBLES

Mimizan, Arcachon, La Dune du Pyla, Le Cap Ferret...

IMPORTANT : Les 12/14 ans seront acteurs de leur séjour et organiseront leurs vacances en groupe avec l'aide des animateur.trice.s.

OBLIGATOIRE

Pass nautique obligatoire afin de confirmer l'inscription au séjour.

À PRÉVOIR

Sac à dos de voyage, sac de couchage + vaisselle

Du 20 au 31 juillet
12 jours
(15 places)

Du 1er au 12 août
12 jours
(15 places)

Tarif 2
(voir tableau dans « Démarches administratives » sur vitry94.fr)

À la découverte de la Corse

Découverte de la Corse, en minibus d'Ajaccio à Porto Vecchio, en passant par les plus belles plages de l'île, Pallombaggia, Santa Maria.



HÉBERGEMENT

- En camping
- Hébergement sous tentes

TRANSPORT

- Train – Ferry et minibus pendant le séjour

ACTIVITÉS

- Activités à définir avec le groupe lors du séjour : il sera demandé aux jeunes une implication dans le choix et le planning des activités proposées.
- Activités nautiques : baignade, aquaparc, plongée.
- Sports : beach-volley, beach soccer, grands jeux.
- Randonnées
- Activités culturelles : visite de villages pittoresques et des ports, visite de musée, visite des calanques classées patrimoine de l'UNESCO

À NOTER : Il est demandé aux jeunes de réfléchir et d'organiser les règles de vie, les visites, les activités, la vie quotidienne, la préparation des repas.

À PRÉVOIR

Sac à dos de voyage, sac de couchage + vaisselle de camping

OBLIGATOIRE

Pass nautique obligatoire afin de confirmer l'inscription au séjour.

FORMALITÉS OBLIGATOIRES

Pour les enfants de nationalité française ou d'un pays de l'U.E.

- Soit une carte d'identité ou un passeport au nom du jeune en cours de validité.

Pour les enfants de nationalité étrangère hors U.E.

- Passeport en cours de validité. Ce passeport doit être valable au moins 3 mois après la date de retour de séjour.
- Un document de circulation pour étranger mineur (DCEM)

Tous ces documents seront à fournir à la confirmation du séjour.

POUR LES 12/14 ANS

Du 18 au 31 juillet
14 jours (15 places)

Tarif 1

(voir tableau dans « Démarches administratives »)

République Tchèque - Kladno



Ce séjour est réalisé en partenariat avec le Comité de jumelage de la ville de Vitry-sur-Seine. Découvrez ce pays situé au cœur de l'Europe, idéal pour appréhender une nouvelle culture.

VILLE JUMELÉE



HÉBERGEMENT

- ▣ Centre touristique de montagne dans la région de Lipno (frontière Autrichienne)
- ▣ Chambres de 3 à 4 lits

TRANSPORTS

- ▣ Avion + car

ACTIVITÉS*

*susceptibles d'être modifiées

- ▣ Découverte des villes de Kladno, Prague et Lipno
- ▣ Baignade, pédalo, programme sportif, Aquaparc, randonnées, descente en luge
- ▣ Acrobranche
- ▣ Parc naturel et jardin botanique, zoo, fabrique de verres de Bohême, musée des locomotives à vapeur, promenade en bateaux, jeux d'arcade
- ▣ Veillée théâtre, jeux de rôles

ANIMATIONS

- ▣ Bowling (en fonction des choix du groupe)

ET AUSSI

- ▣ Visite de la région de Krivoklat avec descente de la rivière Berounka en rafting
- ▣ Journée du patrimoine historique de la ville de Lidice
- ▣ Journée d'échanges et de rencontres avec des enfants Tchèques
- ▣ Feu de camp, chant, jeux...

FORMALITÉS OBLIGATOIRES

cf. page formalités administratives à l'étranger

De nationalité française ou d'un pays de l'Union Européenne :

CNI ou passeport en cours de validité

De nationalité hors Union Européenne :

Passeport en cours de validité + un document de circulation pour étranger mineur (DCEM)

Les ressortissants hors U.E dépendent d'accords différents et peuvent être soumis à une obligation de Visa. Dans tous les cas se renseigner auprès de l'ambassade de la République Tchèque.

Pour tous :

▣ Autorisation de sortie de territoire ▣ Carte européenne d'assurance maladie ▣ Pass nautique
Tous ces documents seront à fournir à la confirmation du séjour.

POUR LES 13/15 ANS

Du 10 au 24 juillet
15 jours (20 places)

Tarif unique :

276,50 euros

Il est recommandé de souscrire à une assurance (extra-scolaire) (voir tableau dans « Démarches administratives »)

À la découverte de la Côte d'Azur



Séjour itinérant : activités nautiques sur la French Riviera et ses plages, découverte de l'arrière-pays niçois en randonnée ou en canyoning, et visite de l'Italie sur 2/3 jours si les conditions sanitaires le permettent et avec l'accord des jeunes.



HÉBERGEMENT

- ▣ Centre de La Croix-Valmer
- ▣ Camping

TRANSPORTS

- ▣ Train – minibus pendant le séjour

ACTIVITÉS

- ▣ visites des villes emblématiques de la Côte d'Azur (Nice, Saint-Tropez, Sainte-Maxime, Cannes) et de leurs ports
- ▣ activités nautiques (aquaparc, canyoning, paddle...)

OBLIGATOIRE

- ▣ Pass nautique

LES POINTS FORTS

Le groupe dispose d'une grande autonomie dans la construction du séjour. Afin de rendre les jeunes acteurs et auteurs de leurs vacances, ils seront associés aux choix et à l'organisation des activités culturelles et sportives mais aussi de la vie quotidienne (courses, préparation des repas). Dans cet objectif de participation active, les jeunes, accompagnés de leurs animateurs, seront associés à la gestion du budget du séjour. Le planning arrivé à destination est laissé libre pour une adaptation aux projets de tous, le budget permettant cette liberté pédagogique.

Du 14 au 27 juillet

14 jours

(8 places)

Tarif 1

(voir tableau dans
« Démarches
administratives »)

À la découverte de la Corse

Découverte de la Corse, en minibus de Ajaccio à Porto Vecchio, en passant par les plus belles plages de l'île, Pallombaggia, Santa Maria. À Piana, le groupe découvrira les calanques classées au patrimoine mondial de l'UNESCO.



HÉBERGEMENT

- ▣ Auberge de jeunesse
- ▣ Camping

TRANSPORTS

- ▣ Train – Ferry et minibus sur place

ACTIVITÉS

- ▣ Baignade, randonnées, visites de villages pittoresques, de ports, beach volley ou beach soccer, gestion de la vie de groupe (préparation des repas, choix des itinéraires, des visites et des activités, répartition des missions...)

OBLIGATOIRE

- ▣ Pass nautique

LES POINTS FORTS

Le groupe dispose d'une grande autonomie dans la construction du séjour. Afin de rendre les jeunes acteurs et auteurs de leurs vacances, ils seront associés aux choix et à l'organisation des activités culturelles et sportives mais aussi de la vie quotidienne (courses, préparation des repas). Dans cet objectif de participation active, les jeunes, accompagnés de leurs animateurs, seront associés à la gestion du budget du séjour. Le planning arrivé à destination est laissé libre pour une adaptation aux projets de tous, le budget permettant cette liberté pédagogique.

Du 1^{er} au 14 août

14 jours
(12 places)

Tarif 1

(voir tableau dans
« Démarches
administratives »)

Espagne

Entre terre et mer, le groupe découvrira l'Espagne par une aventure en train inédite, favorisant une autre idée des vacances. Barcelone, Madrid, Valence, Séville,... des villes historiques à portée de rails!



HÉBERGEMENT

- ▣ Auberge de jeunesse
- ▣ Camping

TRANSPORTS

- ▣ Itinérance Train au départ de Paris
- ▣ Transports en commun durant le séjour

ACTIVITÉS

A définir avec le groupe

- ▣ Randonnée
- ▣ Visites des principales villes-étapes
- ▣ Initiation à la gastronomie locale...

OBLIGATOIRE

- ▣ Pass nautique

LES POINTS FORTS

Le groupe dispose d'une grande autonomie dans la construction du séjour. Afin de rendre les jeunes acteurs et auteurs de leurs vacances, ils seront associés aux choix et à l'organisation des activités culturelles et sportives mais aussi de la vie quotidienne (courses, préparation des repas). Dans cet objectif de participation active, les jeunes, accompagnés de leurs animateurs, seront associés à la gestion du budget du séjour. Le planning arrivé à destination est laissé libre pour une adaptation aux projets de tous, le budget permettant cette liberté pédagogique.

Du 12 au 25 juillet

14 jours
(12 places)

Tarif 4

(voir tableau dans
« Démarches
administratives »)



La Grèce est le berceau de la civilisation européenne, de la philosophie et de la mythologie. Découverte du Péloponnèse, visite d'Athènes, Mycènes, Mystra, Sparte, Olympie ou encore du Canal de Corinthe.



HÉBERGEMENT

- Auberge de jeunesse
- Camping

TRANSPORTS

- Avion et minibus sur place

ACTIVITÉS

A définir avec le groupe

- Randonnée
- Visites des principales villes-étapes
- Initiation à la gastronomie locale
- Baignade

FORMALITÉS OBLIGATOIRES

cf. page formalités administratives à l'étranger

De nationalité française ou d'un pays de l'Union Européenne :

CNI ou passeport en cours de validité

De nationalité hors Union Européenne :

Passeport en cours de validité + un document de circulation pour étranger mineur (DCEM)
Les ressortissants hors U.E dépendent d'accords différents et peuvent être soumis à une obligation de Visa.

Pour tous :

- Autorisation de sortie de territoire
- Carte européenne d'assurance maladie
- Pass nautique

Tous ces documents seront à fournir à la confirmation du séjour.

Du 18 au 31 juillet

14 jours
(12 places)

Du 1^{er} au 14 août

14 jours
(12 places)

Tarif 4

(voir tableau dans « Démarches administratives »)

LES POINTS FORTS

Le groupe dispose d'une logistique et d'un matériel permettant une grande autonomie dans les déplacements. Afin de rendre les jeunes acteurs de leur séjour, ils seront associés aux choix et à l'organisation du séjour : itinéraire du minibus, choix des activités culturelles et sportives mais aussi tâches de la vie quotidienne (courses, préparation des repas, montage et démontage des tentes...). Dans cet objectif de participation active, les jeunes, accompagnés de leurs animateurs, seront associés à la gestion du budget du séjour.

Italia Express

Florence, Venise, Rome. Une escale à Venise « la Sérénissime » : vous apprécierez la Cité des Doges depuis la place Saint-Marc, au cœur de la lagune. Rome vous envoutera par sa Dolce Vita. À Florence, les boutiques d'orfèvreries et de joaillerie sur le Ponte Vecchio sont un régal pour les yeux.



HÉBERGEMENT

- ▣ Auberge de jeunesse
- ▣ Camping

TRANSPORTS

- ▣ Itinérance Train au départ de Paris
- ▣ Transports en commun durant le séjour

ACTIVITÉS

- ▣ Visite du Colisée de Rome
- ▣ Visite de la galerie des Offices à Florence
- ▣ Visites insolites
- ▣ Randonnée...

OBLIGATOIRE

- ▣ Pass nautique

LES POINTS FORTS

Le groupe dispose d'une grande autonomie dans la construction du séjour. Afin de rendre les jeunes acteurs et auteurs de leurs vacances, ils seront associés aux choix et à l'organisation des activités culturelles et sportives mais aussi de la vie quotidienne (courses, préparation des repas). Dans cet objectif de participation active, les jeunes, accompagnés de leurs animateurs, seront associés à la gestion du budget du séjour. Le planning arrivé à destination est laissé libre pour une adaptation aux projets de tous, le budget permettant cette liberté pédagogique.

Du 3 au 14 août

14 jours
(12 places)

Tarif 4

(voir tableau dans
« Démarches
administratives »)

La Croix-Valmer "Un petit coin de paradis"



Le centre est une propriété de la ville de Vitry-sur-Seine, implanté près de Saint-Tropez. Il surplombe la mer au milieu d'un magnifique parc arboré. La propriété bénéficie d'un accès direct à la mer. Un sentier côtier permet de rejoindre la plage de sable fin de Cavalaire.



HÉBERGEMENT (2 BÂTIMENTS)

- ▣ Chambre de 2 à 3 personnes
- ▣ Chambres de 4 à 6 personnes équipées de douche, WC et d'un mini-réfrigérateur
- ▣ Lits simples dans toutes les chambres
- ▣ 2 salles d'activités, dont une avec vue sur mer
- ▣ Salle à manger et terrasse avec vue sur mer dans le bâtiment principal
- ▣ Terrain de pétanque sur le centre

PRESTATIONS INCLUSES

- ▣ L'hébergement en maison familiale
- ▣ La pension complète (trois repas par jour)
- ▣ Petits déjeuners servis sous forme de buffet
- ▣ Déjeuners et dîners servis à table à heure fixe sous forme d'une entrée, d'un plat unique, d'un dessert (1 verre de vin/ adulte, inclus aux repas, les boissons de types soda sont en supplément)
- ▣ Accès au club enfant de 4 à 11 ans (les conditions d'accès peuvent être modifiées selon le protocole sanitaire)
- ▣ Animations adultes et enfants
- ▣ Activités proposées sur le centre : activités nautiques, kayak, sortie pédestre, soirée à thèmes, excursion

dans la région proposée chaque semaine, pétanque, ping-pong, jeux etc...

- ▣ Les draps
- ▣ Le prêt de lit bébé avec draps (sur demande au moment de l'inscription)

PRESTATIONS NON INCLUSES

- ▣ Le transport
- ▣ L'assurance individuelle
- ▣ Les excursions et activités supplémentaires de votre choix
- ▣ Les repas pour les enfants de moins de deux ans

TRANSPORT (NON INCLUS)

- ▣ En voiture : environ 876,5 km (autoroute A6- A57), parking gratuit et fermé sur le centre
- ▣ En train : gare SNCF la plus proche: TOULON puis car* jusqu'au centre-ville, *Navette Zou (payante) (renseignement au 0809400013 ou <https://www.zou.maregionsud.fr/>)

L'équipe du centre pourra venir vous récupérer à la descente de la navette au centre-ville de la Croix-Valmer, veuillez prendre contact avec le centre au minimum 48 heures avant votre arrivée pour communiquer votre horaire d'arrivée sur le centre ainsi que votre horaire de départ du centre. Service offert sous réserve des horaires.

FORMALITÉS

- ▣ La caution de 80 euros (prévoir chèque/ espèces)
- ▣ Etat des lieux (arrivée/départ)
- ▣ Chambre disponible à partir de 18h30 le samedi d'arrivée
- ▣ Chambre à libérer à 10h au plus tard le samedi du départ

SÉJOUR FAMILLES

- Du 08/07 au 22/07 (14 jours)**
10 familles
- Du 22/07 au 05/08 (14 jours)**
15 familles
- Du 05/08 au 19/08 (14 jours)**
16 familles
- Du 19/08 au 02/09 (14 jours)**
12 familles

Rappel : les préinscriptions pour les séjours familles Été 2023 à la Croix-Valmer ont débuté le 30 janvier 2023

Tarif Familles

(voir tableau dans « Démarches administratives » sur vitry94.fr)

Adresse : LA CROIX VALMER • Maison familiale VVL de Vitry-sur-Seine « La Bouillabaisse » • 383, Allée de la Bouillabaisse • 83 420 LA CROIX VALMER
04 94 79 60 71 • <http://lacroixvalmer.vvl.org> • Mail : lacroixvalmer@vvl.org

Secteur Séjours et Initiatives des Écoles,
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

01 46 82 81 49 ou **01 46 82 80 24**
vacances@mairie-vitry94.fr

Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

Démarches administratives

COMMENT S'INSCRIRE ?

Réserver son séjour se fait en deux temps. Une préinscription puis une confirmation auprès du secteur Séjours et Initiatives des Écoles ou de la Maison de la Jeunesse.

PRÉINSCRIPTIONS

Du 3 au 17 avril 2023.

Pour les séjours 4-14 ans + familles,

▢ **PRENEZ RENDEZ-VOUS** au Secteur Séjours et Initiatives des Écoles en contactant le **01 46 82 81 49** ou **01 46 82 80 24**.

▢ **OU TÉLÉCHARGER LE FORMULAIRE SUR VITRY94.FR** et envoyer votre demande par mail à vacances@mairie-vitry94.fr ou par courrier à l'Hôtel de ville - Secteur Séjours et Initiatives des Écoles - 2 av. Youri-Gagarine 94400 Vitry-sur-Seine. En cas de difficulté, contacter le secteur.

Pour les séjours 15-17 ans,

① **TÉLÉCHARGER LES FORMULAIRES SUR VITRY94.FR**

② Prenez rendez-vous pour déposer votre dossier

Maison de la Jeunesse, 2, place Saint-Just, **01 55 53 21 40**, du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h, lundi et vendredi de 16h à 18h, le mercredi de 14h à 18h.
maison.jeunesse@mairie-vitry94.fr

CONFIRMATION

Pour les demandes de séjours faites **du 3 au 17 avril 2023** et validées par le Service des Affaires Familiales, une proposition de séjour est adressée par mail ou courrier, **à partir de mi-avril**. Compte tenu de la situation sanitaire exceptionnelle, nous demandons aux familles d'être réactives au vu des délais impartis.

La confirmation est à retourner signée :

▢ au secteur Séjours et Initiatives des Écoles pour les séjours enfants 4/14 ans et les séjours familles.

▢ à la Maison de la Jeunesse pour les séjours 15/17 ans.

▢ **Sans réponse de votre part dans le délai prévu sur le courrier de confirmation, la demande de séjour est annulée.**

▢ Toute demande transmise hors délai sera mise sur liste d'attente.

▢ Pour les dossiers en liste d'attente, les propositions de séjour peuvent s'effectuer jusqu'à 8 jours avant le départ en fonction des places disponibles.

▢ **Les dates des séjours sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées.**

CONSTITUTION DU DOSSIER

Vous recevrez également avec votre confirmation le dossier complet d'inscription :

▢ Fiche sanitaire à compléter et documents à fournir (attestation de la Sécurité sociale, carnet de vaccinations...)

▢ Concernant les réunions d'information, au vu des mesures gouvernementales le secteur Séjours et Initiatives des Écoles reviendra vers vous ultérieurement.

▢ Horaires et lieux du départ et du retour pour votre (vos) enfant(s)

▢ **Pour les séjours 15-17 ans**, deux formulaires supplémentaires sont à retirer auprès de la Maison de la Jeunesse.

À NOTER

▢ **Tout dossier incomplet sera refusé.**

▢ Tous les dossiers sont transmis au Service des Affaires Familiales pour validation.

DÉROULEMENT DU SÉJOUR

PRÉPARER LE VOYAGE (POUR TOUS)

▢ Le trousseau est fourni à titre indicatif. Chaque vêtement **doit être cousu d'une étiquette aux nom et prénom de votre enfant.**

▢ Un exemplaire complété de cette fiche de trousseau sera à placer dans la valise.

▢ **Un seul bagage** (si possible à roulette) par enfant avec un petit sac à dos pour le voyage et activités.

▢ Il est recommandé de ne laisser aux enfants **aucun objet de valeur** (bijoux, montres, appareils photos, mp3, portables...) pour le séjour. Voir rubrique Assurances.

PENDANT LE SÉJOUR

Jours de départ et de retour

La présence d'un responsable légal est obligatoire. À son retour, votre enfant ne sera en aucun cas confié à un mineur (même frère ou sœur). En cas d'impossibilité de déplacement, il ne sera confié à un adulte que si **une décharge de responsabilité est remplie préalablement au secteur Séjours et Initiatives des Écoles.**

Vous pourrez avoir des informations sur les séjours en contactant :

▢ **Le secteur Séjours et Initiatives des Écoles au 01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24.**

▢ **La Maison de la Jeunesse (pour les 15-17 ans) au 01 55 53 21 40.**

▢ **L'hôtel de ville** en cas d'urgence 7j/7 et 24h/24 au 01 46 82 80 00.

▢ Pour certains centres, des sites internet sont actualisés régulièrement :

www.vvl.org rubrique « Centres »

ou www.ondonedesnouvelles.com

En cas de nécessité, vous serez immédiatement contacté par le/la directeur/trice du séjour ou par le Secteur Séjours et Initiatives des Écoles ou la Maison de la Jeunesse.

Écrire

Il est recommandé d'écrire à votre enfant pendant son séjour.

ASSURANCE

▢ Une assurance couvre l'ensemble des risques corporels de vos enfants pour les séjours organisés par VVL.

▢ Une assurance couvre également la perte et le vol des objets personnels. **Cependant, la déclaration doit être effectuée par écrit au secteur Séjours et Initiatives des Écoles dans les 48 heures qui suivent le retour.** Le remboursement s'effectue uniquement sur facture (la franchise est de 150 €, valeur maximale de 600 €).

APRÈS LE SÉJOUR

Votre avis nous intéresse

Dans le souci de proposer des séjours de qualité, nous attendons vos suggestions ou observations qui nous aideront à améliorer vos prochaines vacances.

Pour les 4-14 ans et les familles

vacances@mairie-vitry94.fr

Pour les 15-17 ans

maison.jeunesse@mairie-vitry94.fr

À NOTER

Handicap

La ville attache une importance particulière quant au droit aux vacances des enfants en situation de handicap. À cette occasion, une assistante de vie peut être proposée afin de faciliter le départ. Pour toute question, se renseigner auprès du secteur Séjours et Initiatives des Écoles.

Restauration

Dans le cadre des séjours organisés, **la ville veille à la bonne application de la charte de la restauration et des principes de laïcité** qui précisent les valeurs éducatives partagées permettant de faire du temps du repas un moment de convivialité, de respect des équilibres nutritionnels, d'apprentissage, de relations sociales, d'autonomie et de détente.

Démarches administratives

SÉJOURS À L'ÉTRANGER

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Attention aux délais de 8 à 9 semaines pour obtenir une carte d'identité ou un passeport.

Pour les enfants de nationalité française ou d'un pays de l'U.E. :

▢ Soit une carte d'identité ou un passeport en cours de validité.

Pour les enfants de nationalité hors Union Européenne (U.E.) :

▢ **Passeport au nom de l'enfant en cours de validité (valable au moins 3 mois après le retour) avec :**

▢ Un document de circulation pour étranger mineur (DCEM)

▢ Les ressortissants hors U.E dépendent d'accords différents et peuvent être soumis à une obligation de **Visa**.

▢ **Dans tous les cas, la famille doit se renseigner auprès de l'ambassade du pays de destination.**

Pour tous

▢ L'autorisation de sortie de territoire

- Original du document CERFA signé par une personne ayant l'autorité parentale

- Avec la copie d'un justificatif d'identité de la personne ayant signé le CERFA

▢ La carte européenne d'assurance maladie de la sécurité sociale

Attention :

▢ **Tous ces documents sont à fournir au moment de la confirmation du séjour.**

▢ **La Couverture Médicale Universelle (CMU) n'est pas prise en charge hors du territoire français**

FACTURATION

LE PAIEMENT

Il s'effectuera en trois fois

▢ **40 % de la facture globale à payer lors de l'inscription** non remboursable en cas d'annulation sauf cas de « force majeure » (cf. Articles 1217 et 1218 du Code Civil)

▢ **30 % à payer avant le départ**

▢ **30 % à payer pendant le séjour.**

En cas d'annulation

Toute annulation sans motif majeur donnera lieu au versement par la famille de :

▢ **40 %** du montant du séjour si l'annulation intervient un mois et demi avant le départ ;

▢ **70 %** du montant du séjour si l'annulation intervient un mois avant le départ ;

▢ **80 %** du montant du séjour si l'annulation intervient quinze jours avant le départ ;

▢ **90 %** du montant du séjour si l'annulation intervient une semaine avant le départ ;

Monsieur le Maire ou son représentant est seul habilité à apprécier les cas de force majeure donnant lieu à un éventuel remboursement.

À SAVOIR

La liste des documents à fournir pour le calcul du quotient familial est disponible au Service des Affaires Familiales ou sur le site Internet de la ville : www.vitry94.fr

UTILLES

Pour toutes informations complémentaires : Service des Affaires Familiales : 01 46 82 84 14

LES AIDES

La ville

▢ Aucune famille ne paie le coût réel du séjour. Le montant pris en charge par la ville est calculé en fonction des ressources des familles. **Avant toute inscription, il convient de se rendre au Service des Affaires Familiales afin de procéder au calcul du quotient familial (uniquement sur rendez-vous).**

La Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.) attribue une aide financière aux vacances uniquement pour les séjours de printemps et d'été.

TARIFS JOURNALIERS (PENSION COMPLÈTE)

donnés à titre indicatif et déterminés en fonction du quotient familial

Enfants, pré-ados, jeunes				
Quotient Familial	Tarif 1 (préados séjours spécifiques)	Tarif 2 (préados séjours non spécifiques)	Tarif 3 (primaires, maternelles séjours été)	Tarif 4 (adolescents, préados séjours à l'étranger)
1 à 136	18,92 €	18,09 €	13,80 €	20,47 €
137 à 196	21,88 €	20,24 €	15,17 €	23,58 €
197 à 256	23,70 €	21,16 €	16,08 €	25,51 €
257 à 299	24,89 €	22,48 €	16,63 €	26,72 €
300 à 342	25,32 €	23,10 €	17,12 €	27,41 €
343 à 402	26,70 €	24,12 €	17,82 €	28,75 €
403 à 467	28,90 €	26,44 €	19,75 €	30,93 €
468 à 534	31,99 €	28,82 €	21,30 €	34,43 €
535 à 599	36,85 €	31,69 €	24,09 €	39,76 €
600 à 662	40,10 €	34,47 €	28,49 €	43,00 €
663 à 725	43,67 €	37,38 €	31,00 €	46,45 €
726 à 803	47,35 €	40,59 €	33,74 €	50,61 €
804 à 2000	51,41 €	44,25 €	36,64 €	54,83 €
+ de 2000	55,77 €	48,02 €	39,75 €	59,49 €

En famille (été)		
Quotient Familial	Tarif 1 10 ans et +	Tarif 2 2 à 9 ans
1 à 335	27,40 €	19,88 €
336 à 503	31,69 €	24,14 €
504 à 672	36,43 €	28,62 €
673 à 2000	41,61 €	33,88 €
+ de 2000	47,43 €	38,62 €

